

0750690T
ACADEMIE DE PARIS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE FRANCOIS VILLON
10 AVENUE MARC SANGNIER
75014 PARIS
Tel : 0153902500

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Micro Lycée : Plan de Financement

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 55


Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Date de réunion de la séance initiale : 03/05/2018

Nombre de présents à la séance initiale : 5

 Quorum non atteint

Nombre de présents : 8

Le conseil d'administration

Convoqué le : 04/05/2018

Réuni le : 09/05/2018

Sous la présidence de : Nicolas Bray

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le proviseur à procéder à demande de financement du micro-lycée

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Dans le cadre du programme réussite pour tous, le proviseur demande au conseil d'administration l'autorisation de déposer un plan de financement prévisionnel pour le micro-lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0